

Transport

Le fret fluvial repart, les activités de transport aérien et d'immatriculations ralentissent

En 2019, le fret fluvial du Grand Est redémarre après une année de forte baisse liée à l'épisode de basses eaux du Rhin. Le niveau du trafic est légèrement plus important qu'en 2017.

La fréquentation des aéroports de la région continue de croître en 2019, à un rythme toutefois plus faible que l'année précédente, mais plus élevé qu'en France métropolitaine.

L'augmentation des immatriculations de voitures neuves dans le Grand Est est moindre qu'en 2018 et qu'au niveau national.

Les mesures de confinement prises dans le cadre de l'application de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 devraient avoir un fort impact sur l'ensemble des activités de transport du Grand Est en 2020.

Brigitte Ziegler, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal Grand Est)

Après une année exceptionnellement basse, le trafic fluvial de marchandises redémarre

En 2019, l'activité de chargement et de déchargement de marchandises dans les ports fluviaux de la région progresse de 22 % par rapport à l'année précédente. L'activité sur les bassins rhénan et mosellan avait été fortement impactée en 2018 par un phénomène exceptionnel de basses eaux, entraînant un repli de 15 %.

Plus de 21 millions de tonnes de marchandises transitent par les plates-formes de la région en 2019, soit près de 4 millions de tonnes de plus qu'en 2018 et 600 000 de plus qu'en 2017.

Les volumes de marchandises transportées sont en hausse dans tous les secteurs, excepté les combustibles minéraux (- 5 %) et les minerais et déchets pour la métallurgie (- 22 %). La hausse la plus marquée, en poids et en volume, concerne les minéraux bruts et matériaux de construction avec 7,4 millions de tonnes transportées, en augmentation de 31 %, soit + 1,8 millions de tonnes par rapport à 2018. Le volume de produits agricoles, de denrées alimentaires et fourrages progresse également de plus d'un million de tonnes, pour atteindre les 6,7 millions de tonnes transportées. Dans ces deux secteurs, le trafic dépasse les niveaux constatés en 2017, de respectivement 0,5 million et 0,8 million de tonnes.

Avec plus de 13 millions de tonnes de marchandises, le trafic fluvial des ports français rhénans augmente de 22 % par rapport à 2018, compensant en quasi-totalité la baisse enregistrée entre 2017 et 2018. Les basses eaux du second semestre 2018 avaient généré une baisse globale des trafics. Elle avait affecté notamment les transports « lourds » de matériaux de construction et de produits pétroliers, qui constituent plus de la moitié du trafic. En 2019, ces deux secteurs sont en forte hausse, de respectivement 32 % et 29 % et retrouvent des volumes proches de ceux de 2017.

Le trafic fluvial du Port Autonome de Strasbourg (PAS) s'établit à 7,6 millions de tonnes soit une augmentation de 28,5 % par rapport à 2018. Après le phénomène de basses eaux exceptionnel de l'année dernière, en 2019, le PAS a retrouvé ses tonnages habituels.

Quasiment 8,5 millions de tonnes de marchandises sont transportées en 2019 dans les ports non rhénans de la région, soit une progression, de + 21 %, après une baisse de - 8 % par rapport à l'année 2017. Cela représente près de 900 000 tonnes de plus qu'en 2017. Les volumes de marchandises transportées sont en hausse dans tous les secteurs, excepté dans celui des combustibles minéraux (- 5 %). Représentant 45 % des marchandises, les produits agricoles, denrées alimentaires et fourrages se démarquent par deux années consécutives de

hausse, représentant 800 000 tonnes de plus qu'en 2017.

Le transport de conteneurs augmente entre 2018 et 2019 pour les ports de Strasbourg et Mulhouse-Rhin, après une diminution entre 2017 et 2018. Il atteint 76 800 EVP (Équivalent vingt pieds, unité de mesure des conteneurs) au Port Autonome de Strasbourg, et 28 600 EVP au port de Mulhouse-Rhin. Il demeure loin des volumes enregistrés en 2017, avec respectivement 30 200 EVP et 4 400 EVP de moins. L'activité de conteneurs s'accroît au nouveau Port de Metz pour la troisième année consécutive et s'élève à 2 900 EVP, soit une hausse de 29 % par rapport à 2018.

Croissance ralentie du trafic aérien

En 2019, le trafic passager dans les aéroports de la région continue de croître, avec 5 % de passagers supplémentaires par rapport à 2018 ; il ralentit cependant par rapport à 2017 (- 3 points). La croissance demeure légèrement plus élevée que pour l'ensemble des aéroports de France métropolitaine (+ 4 %).

Depuis trois ans, six passagers transportés sur dix empruntent des lignes à bas coût (low cost). La progression de ces lignes est cependant moins importante en 2019 qu'en 2018 : + 8,4 % après + 10,9 %. En France, le trafic low cost représente 35 % du trafic total métropolitain et sa croissance est de + 7,9 %.

Dans le Grand Est, la fréquentation des lignes internationales représente 82 % du trafic. Elle est en hausse de 6 % sur un an, soit 3 points de moins qu'entre 2017 et 2018. La fréquentation des lignes nationales augmente également, mais moins que l'année précédente (+ 3 % après + 4 %). Elle dépasse d'un point la croissance des aéroports métropolitains (+ 2 %). L'international reste le segment le plus dynamique en France métropolitaine : en 2019, le trafic sur ces lignes progresse de 4,6 % et il représente 74 % du trafic métropolitain.

Concentrant 85 % des passagers des aéroports de la région, l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg franchit la barre des 9 millions de passagers en 2019. La hausse est de 6 % par rapport à l'année précédente, et inférieure de 3 points à celle constatée entre 2017 et 2018. Elle est portée par le développement de l'activité low cost, qui représente 90 % des passagers, en progression de 7,9 %.

Concernant l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, le trafic tend à se stabiliser autour de 1,3 million de passagers en 2019, alors qu'il avait augmenté de 7,4 % sur la période précédente. Les compagnies à bas coût se développent (+ 13,5 %).

Le nombre de passagers accueillis par l'Aéroport Lorraine baisse de 5,4 % entre 2018 et 2019 ; il atteint 263 600, soit 15 000 passagers de moins. En effet, la forte baisse de la fréquentation des lignes internationales (- 14,6 %) y est compensée en partie par la hausse de la fréquentation des lignes nationales qui se poursuit.

La fréquentation de l'aéroport de Paris-Vatry augmente de 31,7 % sur un an et dépasse les 80 000 passagers en 2019. Le nombre de passagers low cost continue de croître, avec + 4,8 % et représente 70 % de la fréquentation.

Les activités de fret diminuent de 8 % dans les aéroports de la région, comme en 2018. L'activité de fret aérien baisse de 4 % à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg et passe ainsi de 110 000 tonnes à 106 000 tonnes, soit 4 000 tonnes de moins. L'activité de Strasbourg-Entzheim décroît fortement, - 17 % après une hausse de

15 %, et descend sous les 20 000 tonnes ; celle de Paris-Vatry continue de s'effondrer pour atteindre 3 000 tonnes (- 46 %), après une chute de 70 % l'année précédente.

Progression moindre des immatriculations de véhicules neufs

En 2019, 212 900 immatriculations de véhicules neufs ont été enregistrées dans la région, soit une augmentation de 1,4 % par rapport à 2018, mais moins importante que sur la période précédente (+ 3,7 %). Au niveau national, la hausse est plus marquée (+ 2,1 %).

Avec 171 200 enregistrements en 2019, les immatriculations de véhicules particuliers progressent de 1,2 % dans la région, soit 0,4 point de moins qu'au niveau national.

Dans le Grand Est, les immatriculations de voitures diesel diminuent de 7 %, et représentent désormais 36 % des immatriculations de véhicules particuliers neufs, alors qu'elles en représentaient plus de 70 % en 2012. Le nombre de voitures essence s'accroît de 4 % par rapport à 2018 et constituent 57 % des immatriculations en 2019, une situation proche de celle d'il y a cinq ans. Les voitures hybrides et les voitures électriques se développent fortement en 2019 (+ 17 % et + 36 %). Elles représentent respectivement 5 % et 2 % des immatriculations en 2019.

Concernant les poids lourds, leur enregistrement est moins important qu'en 2018 (- 1,2 %), alors que le nombre des immatriculations augmente légèrement au niveau national (+ 0,8 %).

Les émissions moyennes de CO₂ figurant sur les certificats d'immatriculation des véhicules particuliers neufs diminuent de 0,2 g/km dans le Grand Est et s'établissent à 112,5 g/km.

Une voiture particulière sur cinq en circulation est peu polluante

La vignette Crit'air est un élément de régulation de la circulation à des fins environnementales. Bien que toutes les voitures n'en soient pas encore équipées, les éléments inscrits sur le certificat d'immatriculation

permettent de connaître à quelle vignette une voiture est éligible.

Au 1^{er} janvier 2019, 3 millions de voitures sont en circulation (*définitions et méthodologie*) dans le Grand Est. Les voitures les moins polluantes, éligibles à la vignette Crit'air « zéro émission », sont encore très rares dans le parc (0,2 % et 0,3 % en France métropolitaine). Les voitures éligibles à la vignette Crit'air 1 représentent 18 % des voitures en circulation. Ce sont exclusivement des véhicules à essence ou des hybrides rechargeables immatriculés après le 31 décembre 2010. Les voitures relevant de la vignette Crit'air 2 sont les plus nombreuses dans le parc : 34 % des voitures, soit 1 point de plus que le niveau national. Elles sont suivies des Crit'air 3. Ces deux catégories représentent six véhicules en circulation sur dix dans la région. Les voitures les plus polluantes, de catégorie Crit'air 5 ou non éligibles à une vignette Crit'air, constituent 8 % du parc, soit un point de moins qu'à l'échelle nationale. Il s'agit de voitures anciennes : diesel immatriculées avant le 1^{er} janvier 2001 ou essence avant le 1^{er} janvier 1997.

Dans le Grand Est, trois territoires se sont engagés dans une démarche de zone à faibles émissions (ZFE, *définitions et méthodologie*) : l'Eurométropole de Strasbourg, le Grand Reims et la métropole du Grand Nancy. Sur les 568 000 voitures particulières potentiellement concernées par la mise en place d'une ZFE dans la région, 25 % relèvent des vignettes Crit'air « zéro émission » ou Crit'air 1. Les voitures les plus polluantes, classées Crit'air 5 ou non éligibles à une vignette Crit'air, représentent un peu plus de 6 % du parc au 1^{er} janvier 2019.

Trois véhicules sur dix immatriculés entre mars et mai

En 2019, 30 % des immatriculations de véhicules et 26 % des immatriculations de voitures particulières sont enregistrées entre mars et mai, période qui sera affectée en 2020 par les mesures de confinement prises dans le cadre de l'application de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19. ■

Avertissement

En raison de la crise sanitaire liée au Covid-19, les données sur le Transport Routier de Marchandises relatives à l'année 2019 produites par le Service de la Donnée et des Études Statistiques (SDES) ne sont pas disponibles au moment de la rédaction de ce bilan économique.

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers ⁽¹⁾		Véhicules industriels à moteur ⁽²⁾		Ensemble immatriculations ⁽³⁾	
	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (%)
Ardennes	7 345	1,7	1 485	16,7	287	-3,0	9 139	3,7
Aube	7 379	-8,7	1 993	3,7	305	5,5	9 715	-5,8
Marne	18 734	-0,0	4 995	0,7	1 042	-11,5	24 788	-0,4
Haute-Marne	4 607	2,9	874	-5,3	242	-18,8	5 730	0,3
Meurthe-et-Moselle	21 095	0,6	5 282	11,6	392	-12,5	26 845	2,2
Meuse	4 505	-4,3	1 028	15,1	114	0,0	5 656	-1,7
Moselle	31 601	-1,3	5 307	9,0	678	-13,4	37 623	-0,3
Bas-Rhin	40 113	9,6	6 900	-2,4	815	12,4	47 900	7,5
Haut-Rhin	25 816	-1,2	4 763	-1,9	715	-4,2	31 322	-1,5
Vosges	10 588	-2,0	2 695	6,2	906	32,5	14 211	1,0
Grand Est	171 783	1,2	35 322	3,8	5 496	-1,2	212 929	1,4
France entière	2 241 834	1,7	487 949	3,9	57 291	0,8	2 794 078	2,1

Note : données brutes.

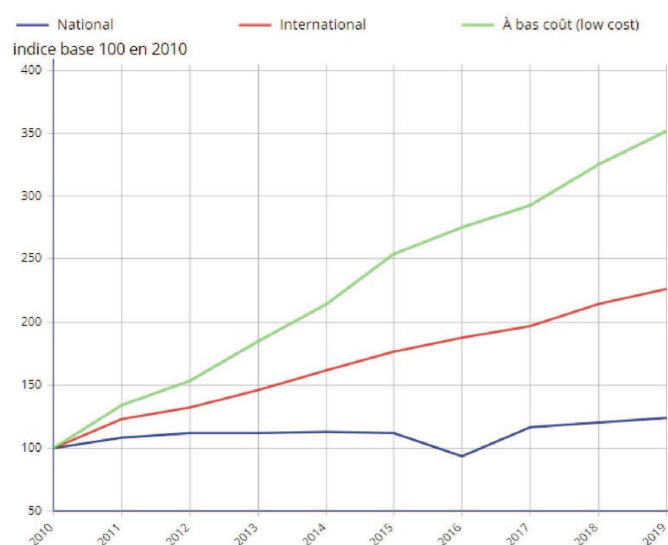
1. Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

2. Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

3. Y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV (extraction du 17/02/2020)

2 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Grand Est



Source : Union des aéroports français.

3 Chargement et déchargement dans les ports fluviaux du Grand Est

	2018 (en tonnes)	2019	Évolution 2019/2018 (en %)
Minéraux bruts, matériaux de construction	5 663 458	7 425 526	31
Produits agricoles + denrées alimentaires, fourrages	5 730 529	6 738 386	18
Produits pétroliers	1 844 309	2 387 686	29
Engrais + produits chimiques	1 419 607	1 772 627	25
Produits métallurgiques	976 311	1 280 114	31
Machines, véhicules, transactions	937 290	979 649	5
Minerais, déchets pour la métallurgie	757 933	588 555	-22
Combustibles minéraux	398 185	380 051	-5
Total	17 727 622	21 552 594	22

Source : Voies Navigables de France.